



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2018

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SMEOM de la région d'Argences ; elle est disponible sur le site internet du syndicat.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2018 a été voté, à l'unanimité, le 14 mars 2018 par le comité syndical. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du syndicat aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 17 janvier 2018. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents du SMEOM de la région d'Argences ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le budget primitif qui est aujourd'hui présenté respecte parfaitement ces objectifs.

Il s'équilibre :

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à 2 747 087 €,
- en dépenses et en recettes d'investissement à 954 983 €.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service syndical. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

b) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 2 747 087 € se répartissent en opérations réelles pour 2 439 768 € et en opérations d'ordre pour 307 319 €.

Ces dépenses s'établissent comme suit :

Fonctionnement dépenses	BP 2017 (pour mémoire)	BP 2018 proposition
011 Charges à caractère général	1 338 350,00 €	1 359 350,00 €
012 Charges du personnel	964 560,00 €	947 490,00 €
65 Autres charges de gestion courante	40 570,00 €	40 718,00 €
66 Charges financières	45 570,00 €	40 710,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €	1 500,00 €
022 Dépenses imprévues	50 000,00 €	50 000,00 €
Total des Dépenses réelles de fonctionnement	2 441 050,00 €	2 439 768,00 €
042 Amortissements	272 457,00 €	307 319,00 €
Total des Dépenses d'ordre de fonctionnement	272 457,00 €	307 319,00 €
Total Dépenses (réelles + ordre)	2 713 507,00 €	2 747 087,00 €
023 Virement à la section d'investissement	212 225,00 €	- €
TOTAL GENERAL	2 925 732,00 €	2 747 087,00 €

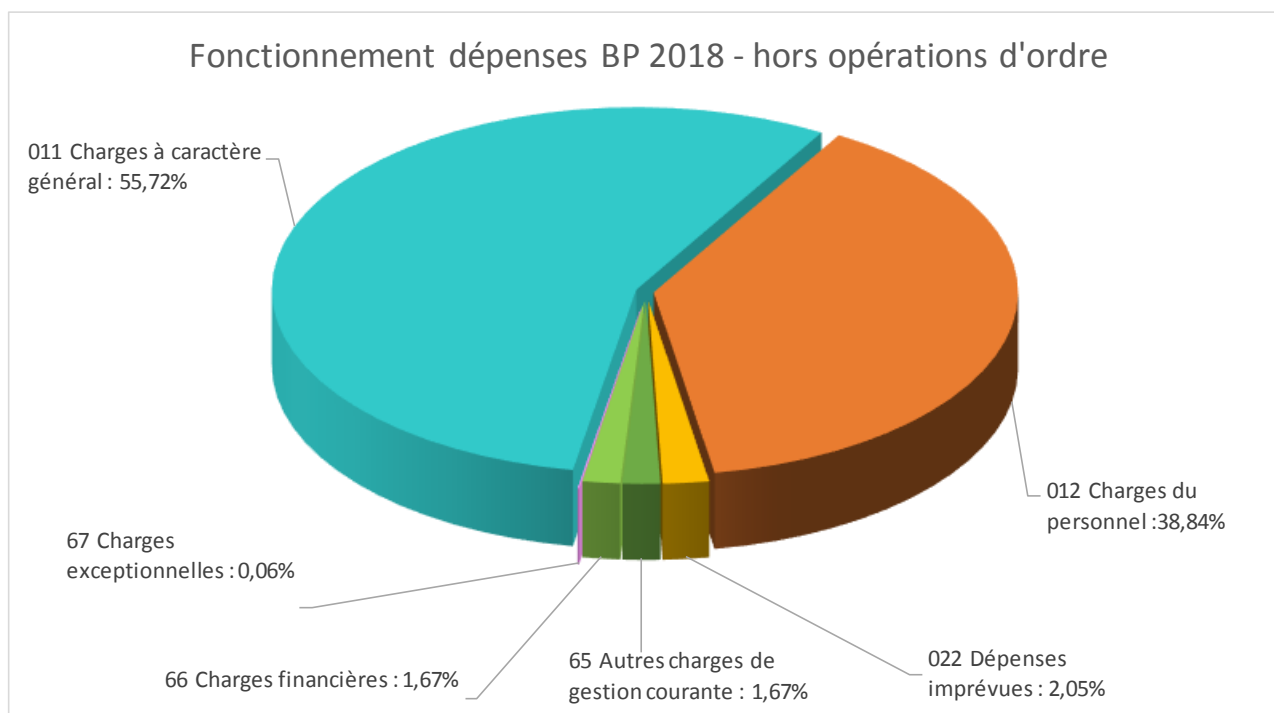
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation du centre d'exploitation, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les ressources humaines (charges de personnel, indemnités des élus et frais de formation ou d'intervention) représentent 40.5 % des dépenses de fonctionnement du syndicat.

	2014	2015	2016	2017	2018
Emplois permanents pourvus	19	19	19	18	18
Emplois permanents budgétés	19	20	20	20	20

Le volume des frais financiers diminue de 10.67 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues au BP 2018 sont quasiment identiques à celle du BP 2017.



L'état de l'endettement par exercice se décompose comme suit :

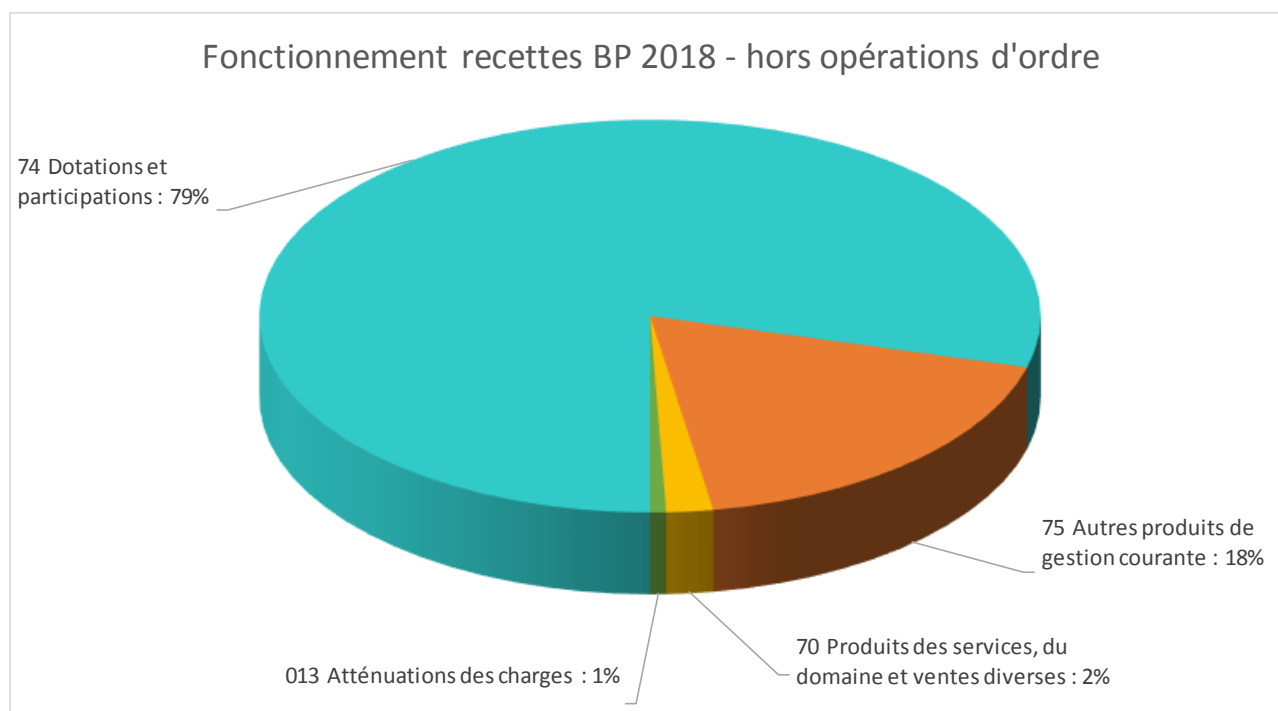
Année	Annuité				Capital
	Total	Capital	Intérêts	Frais	Restant au 31/12
2018	141 951,50	102 736,23	39 215,27	0,00	1 293 946,28
2019	142 279,91	105 998,97	36 280,94	0,00	1 187 947,31
2020	142 617,46	109 370,61	33 246,85	0,00	1 078 576,70
2021	142 964,40	112 854,96	30 109,44	0,00	965 721,74
2022	143 320,97	116 456,02	26 864,95	0,00	849 265,72
2023	143 687,46	120 177,92	23 509,54	0,00	729 087,80
2024	144 064,13	124 024,94	20 039,19	0,00	605 062,86
2025	144 451,28	128 001,55	16 449,73	0,00	477 061,31
2026	144 849,19	132 112,34	12 736,85	0,00	344 948,97
2027	145 258,16	136 362,04	8 896,12	0,00	208 586,93
2028	107 786,31	102 863,66	4 922,65	0,00	105 723,27
2029	108 218,34	105 723,27	2 495,07	0,00	0,00

c) Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 2 747 087 € se structurent essentiellement autour de deux pôles, en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Ces recettes s'établissent comme suit :

Fonctionnement recettes	BP 2017 (pour mémoire)	BP 2018 proposition
013 Atténuations des charges	30 000,00 €	15 000,00 €
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	44 000,00 €	44 000,00 €
74 Dotations et participations	1 798 743,00 €	1 801 640,00 €
75 Autres produits de gestion courante	479 580,00 €	413 800,00 €
77 Produits exceptionnelles	- €	- €
Total des Recettes réelles de fonctionnement	2 352 323,00 €	2 274 440,00 €
042- Travaux de régie	15 000,00 €	10 000,00 €
042- Amortissement	20 679,00 €	20 679,00 €
Total des Recettes d'ordre de fonctionnement	35 679,00 €	30 679,00 €
Total Recettes (réelles + ordre)	2 388 002,00 €	2 305 119,00 €
002 Excédent antérieur reporté	537 730,00 €	441 968,00 €
TOTAL GENERAL	2 925 732,00 €	2 747 087,00 €



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (mise à disposition de bennes, vente de composteurs...), à la participation des collectivités (C.U / C.A./CDC), aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SMEOM de la région d'Argences à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement du syndicat ont beaucoup baissé du fait de la fin d'aides de l'Etat (CAv) et du changement de barème de soutien financier de la société CITEO.

La fiscalité :

Il est proposé d'augmenter de 2% la participation à l'habitant, soit 78.14 €/hab pour 2018.

CDC / COMMUNES	Population		Participations
	2017	2018 (base 2015)	2018
CDC VAL ES DUNES			
ARGENCES	3 667	3 741	292 322
BANNEVILLE LA CAMPAGNE	149	167	13 049
BELLENGREVILLE	1 576	1 537	120 101
CAGNY	1 509	1 736	135 651
CANTELOUP	202	192	15 003
CESNY AUX VIGNES	464	461	36 023
CLEVILLE	366	372	29 068
CONDE SUR IFS	501	494	38 601
EMIEVILLE	592	591	46 181
FRENOUVILLE	1 985	2 003	156 514
JANVILLE	375	368	28 756
MOULT CHICHEBOVILLE			
MOULT	2 167	2 233	174 487
CHICHEBOVILLE	514	521	40 711
QUEZY	232	230	17 972
ST OUEN DU MESNIL OGER	211	209	16 331
SAINT PAIR	220	216	16 878
SAINT PIERRE DU JONQUET	213	227	17 738
VALAMBRAY			
AIRAN	688	668	52 198
BILLY	380	394	30 787
CONTEVILLE	101	97	7 580
FIERVILE BRAY	530	531	41 492
POUSSY LA CAMPAGNE	100	101	7 892
VIMONT	739	736	57 511
TOTAL	17 481	17 825	1 392 846
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LISIEUX NORMANDIE			
MERY BISSIERE EN AUGE			
MERY CORBON	1 032	980	76 577
MEZIDON VALLEE D'AUGE			
MAGNY LA CAMPAGNE	561	539	42 117
VIEUX FUME	486	511	39 930
TOTAL	2 079	2 030	158 624
COMMUNAUTE URBAINE DE CAEN LA MER			
BOURGUEBUS	1 709	1 867	145 887
GRENTHEVILLE	888	881	68 841
TILLY LA CAMPAGNE	132	166	12 971
TOTAL	2 729	2 914	227 700

HABITANTS DESSERVIS PAR LE SMEOM (SOURCE INSEE)			
CDC VAL ES DUNES	17 481	17 825	1 392 846
C. AGGLO LISIEUX NORMANDIE	2 079	2 030	158 624
C. URBAINE DE CAEN	2 729	2 914	227 700
TOTAUX	22 289	22 769	1 779 170

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du syndicat à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement vise tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement du SMEOM de la région d'Argences regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un centre d'exploitation,...).

b) Dépenses d'investissement

Elles se composent notamment du remboursement des emprunts en capital (102 740 €), des immobilisations corporelles et en cours (811 564 €).

Ces dépenses s'établissent comme suit :

Investissement dépenses	BP 2017 (pour mémoire)	Report 2017 (RAR)	BP 2018 proposition
16 Emprunts et dettes	143 900,00 €		102 740,00 €
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00 €		10 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	737 000,00 €	219 499,00 €	592 065,00 €
Total des Dépenses réelles d'investissement	890 900,00 €	219 499,00 €	704 805,00 €
040- Travaux de régie	10 000,00 €		10 000,00 €
040- Amortissement	20 679,00 €		20 679,00 €
Total des Dépenses d'ordre d'investissement	35 679,00 €		30 679,00 €
Total Dépenses (réelles + ordre)	926 579,00 €	219 499,00 €	735 484,00 €
TOTAL GENERAL	926 579,00 €	954 983,00 €	

Un programme d'investissement soutenu :

Sont prévues, notamment pour les plus significatives, les opérations suivantes :

Nature de l'investissement 2018	compte d'imputation	dépenses TTC	Remboursement TVA (N+1)
Climatisation du local informatique	2138	5 000,00 €	820,20 €
Carport "Déchets Diffus Spécifiques"	2138	30 000,00 €	4 921,20 €
Carport "Pneus"	2138	10 000,00 €	1 640,40 €
Barrière levante	2138	10 000,00 €	1 640,40 €
2 bennes de 20 m ³	2188	12 000,00 €	1 968,48 €
Caméras "nouvelle technologie"	2188	3 000,00 €	492,12 €
Camion BOM Bicompartimentée 26 t.	2182	265 000,00 €	43 470,60 €
matériel informatique	2183	2 000,00 €	328,08 €
Stand de communication	2188	5 000,00 €	820,20 €
Conteneurs sélectifs et à ordures ménagères	2188	30 000,00 €	4 921,20 €
bornes verre	2188	72 000,00 €	11 810,88 €
Aménagements des emplacements	2143	50 000,00 €	8 202,00 €
	Total	494 000,00 €	81 035,76 €

c) Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement mobilisées pour financer les investissements comprennent :

- les recettes propres (subventions, FCTVA),
- la vente de caissons amovibles,
- l'amortissement des immobilisations,
- l'emprunt,
- l'excédent d'investissement.

L'enveloppe prévisionnelle d'emprunt de 265 000 € inscrite de manière complémentaire ne devrait pas être réalisée (décalage de la dépense d'investissement en 2019).

Investissement recettes	BP 2017 (pour mémoire)	BP 2018 proposition
021 Virement de section de fonctionnement	212 225,00 €	- €
024 Produits de cessions	15 000,00 €	3 500,00 €
10 Dotations, fonds divers	281 066,00 €	212 719,00 €
13 Subventions d'investissement	29 350,00 €	19 000,00 €
16 Emprunts et dettes	- €	265 000,00 €
Total des Recettes réelles d'investissement	537 641,00 €	500 219,00 €
040- Amortissement	272 457,00 €	307 319,00 €
Total des Recettes d'ordre d'investissement	272 457,00 €	307 319,00 €
Total Recettes (réelles + ordre)	810 098,00 €	807 538,00 €
001 Excédent antérieur reporté	116 481,00 €	147 445,00 €
TOTAL GENERAL	926 579,00 €	954 983,00 €

III. Les données synthétiques du budget – Ratios légaux

Informations financières - ratios	BP 2017	BP 2018
Dépenses réelles de fonctionnement/population	109,52 €	107,15 €
Produit des impositions directes/population	76,60 €	78,14 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	105,54 €	99,89 €
Dépenses d'équipement brut/population	33,07 €	35,64 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	39,51%	38,84%
Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	109,88%	111,79%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	31,33%	35,68%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	59,37%	56,89%
Encours de dette/population	62,66 €	56,83 €

Il n'y a aucun crédit d'investissement pluriannuel inscrit au budget primitif 2018.

Niveaux de l'épargne brute et de l'épargne nette :

Au compte administratif 2017, l'épargne brute s'établit à 268 k€ et l'épargne nette à 124 k€.

Capacité de désendettement :

Pour mémoire, au compte administratif 2017, il fallait 5 années au SMEOM de la région d'Argences pour rembourser le capital restant dû de sa dette grâce à son épargne brute.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Moulton-Chicheboville, le 02 mars 2018

Le Président,

Patrick GRENTE.